

Valoriser et protéger vos créations sur Internet, les réseaux sociaux et le métavers

Les nouvelles pratiques en matière de propriété intellectuelle

Cours Pratique de 2 jours - 14h
Réf : PPY - Prix 2024 : 1 530€ HT

Si les réseaux sociaux peuvent être une excellente plateforme pour promouvoir et valoriser vos créations et vos innovations, la diffusion de contenus sur Internet a rendu plus difficile leur protection. Cette formation vous permet de mieux les valoriser et mieux les protéger.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Savoir identifier les différents droits de propriété intellectuelle et différents régimes juridiques applicables

Comprendre l'impact de la propriété industrielle sur la richesse de l'entreprise

Maîtriser les notions d'invention, de marque et de savoir-faire

Reconnaître une atteinte aux droits

Mettre en œuvre les actions amiables et pré-contentieuses

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Partage d'expériences, études de cas, réflexions collectives.

TRAVAUX PRATIQUES

Méthodes pédagogiques actives et participatives. Alternance de théorie/pratique avec application via des études de cas concrets.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 01/2023

1) Introduction à la propriété intellectuelle

- Définition et enjeux de la propriété intellectuelle.
- Les différentes dispositions permettant de protéger sa propriété intellectuelle.
- Distinction entre propriété industrielle et propriété littéraire ou artistique.

Echanges : Réflexion collective et exemples sur les enjeux de la propriété intellectuelle et la défense du patrimoine immatériel de l'entreprise.

2) Le droit d'auteur

- Discerner les situations pour lesquels le droit d'auteur est applicable et adapté.
- Comprendre les mécanismes du droit d'auteur.
- Identifier les œuvres sur lesquelles porte le droit d'auteur.
- Les différents droits couverts par la notion de droit d'auteur.
- Savoir qui peut se prévaloir du droit d'auteur, en particulier dans le cadre d'une relation employeur/employé.
- Les exceptions en droit auteur.
- Une notion à bien distinguer du droit à l'image.

Travaux pratiques : Étude en groupes de licences de droits d'auteur pour une utilisation commerciale ou une utilisation non commerciale.

PARTICIPANTS

Chefs d'entreprises et toutes fonctions supports d'entreprises innovantes, auteurs, artisans, développeurs, influenceurs, créateurs de contenu.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

3) Le droit des brevets : développer l'innovation

- Arbitrer sur les situations pour lesquelles un dépôt de brevet est adapté.
- Connaître les éléments qui peuvent être protégés par un brevet.
- Focus sur les brevets portant sur les logiciels et les codes sources.
- Les démarches de dépôt d'un brevet.
- Les situations d'invention par des salariés : invention de mission ou hors mission, attribuable ou non attribuable.
- Protection et durée de protection liées à un brevet.

Travaux pratiques : Analyse d'un brevet et identification des caractéristiques clés.

4) Le droit des dessins et modèles : comment valoriser ses droits.

- Identifier les situations pour lesquelles le droit des dessins et modèles est applicable et adapté.
- Connaître les éléments qui peuvent être protégés par un dessin et modèle.
- Les démarches de dépôt d'un dessin ou modèle.
- Protection et durée de protection liées à un dessin ou modèle.

Travaux pratiques : Mise en pratique par l'exemple et mise en perspective avec les autres dispositifs de protection de la propriété intellectuelle.

5) Le droit des marques : protéger le bien de son entreprise

- Impact et importance commerciale du dépôt d'une marque.
- Connaître les éléments qui peuvent être protégés par une marque.
- Les démarches de dépôt d'une marque.
- Protection et durée de protection liées à un dépôt de marque.
- Lutte contre la contrefaçon.
- Enregistrement des noms de domaine, protection et intérêt au regard des précédents droits.

Travaux pratiques : Étude de cas sur un différend concernant le dépôt d'une marque.

6) La protection du savoir-faire

- Faire face à l'absence de définition légale.
- Protection de son savoir-faire dans le cadre d'un contrat de franchise.
- Mise en œuvre des clauses de confidentialité et du "Non-Disclosure Agreement" (NDA).
- Application du secret des affaires et protection des informations commerciales confidentielles.
- Articulation avec les autres protections juridiques (RGPD, statut du lanceur d'alerte, liberté de la presse...)

Travaux pratiques : Analyse de jurisprudence.

7) Les nouvelles pratiques à l'ère du digital.

- Exploitation et diffusion des créations et inventions sur Internet.
- E-commerce, internationalisation et propriété intellectuelle.
- Risques et enjeux liés aux réseaux sociaux et les perspectives liées au métavers.

Echanges : Discussion de groupe : exemples jurisprudentiels et étude d'un ou plusieurs cas individuels en fonction des activités et statuts des participants.

8) Prévenir les risques et agir face à une atteinte au droit de la propriété intellectuelle

- Panorama des modalités de protection contractuelles.
- Risques et protection liés au contrat de cession et de concession de licence.
- Focus sur les contrats de partenariat R&D et de prestations intellectuelles.
- Panorama des procédures judiciaires.
- Distinction entre mesures provisoires et conservatoires.
- Caractérisation du préjudice subi : modes de preuve et évaluation.
- Modalités de réparation du préjudice.

Travaux pratiques : Atelier de groupe Méthodologie : bonnes pratiques et questions à se poser avant d'engager une action.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE
2024 : 17 juin, 19 sept., 25 nov.

PARIS
2024 : 12 sept., 18 nov.